# Informations générales

Email de contact : tatiana.boyon@cote-dor.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 25 février 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes du Pays d’Alésia et de la Seine

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-08-16

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* nom : CC du Pays d’Alésia et de la Seine, SIREN : 242101459, nature : CC
* nom : Côte-d’Or, SIREN : 21, nature : departement

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PLUI
* PPRI
* Données INSEE

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat local de Santé
* OPAH

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Territoires d’industrie
* France services
* Conseillers numériques France services
* Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Enjeux démographiques : valoriser la qualité de vie sur le territoire pour inverser la courbe démographique
* renforcer l’attractivité résidentielle afin d’attirer de nouvelles populations
* renforcer le développement de services et équipements publics
* Maintenir un haut niveau de services publics de qualité et de proximité
* Enjeux économiques : faciliter l’implantation de nouveaux acteurs,accompagner la transition numérique et valoriser le local
* céer de nouvelles zones d’activités pour attirer de nouvelles entreprises et permettre le développement des entreprises existantese
* Soutenir de nouvelles mes de travail (co-working, télétravail…) en proposant des solutions adaptées aux attentes des acteurs
* Accompagner et renforcer la transition numérique au service de l’économie de proximité, des circuits courts, dela valorisation des savoir-faire locaux
* Enjeux Emploi : Donner l’envie et les moyens aux jeunes de travailler sur le territoire
* Faire connaître les différentes formations et attentes des entreprises pour orienter les personnes vers les entreprises qui recrutent
* Poursuivre les liens avec les partenaires tels que la mission locale et pôle Emploi
* S’appuyer sur les opérations nationales telles que “1 jeune 1 solution” ou encore les conventions de partenariat Etat/intercommunalité pour la mobilisation en faveur de l’emploi
* Enjeux Habitat/Logement : améliorer l’offres de logements sur le territoire
* Développer l’offre locative (à loyer modéré notamment) sur l’ensemble du territoire de la COPAS et faciliter l’accession à la propriété
* Faciliter la rénovation du logement ancien pour lutter contre la vacance, l’étalement urbain et le gaspillage énergétique dans le cadre de Petite Ville de Demain et de la démarche de d’OPAH(démarche d’optimisation énergétique, une orientation des citoyens vers la plate forme de rénovation énergétique via France Services etc.
* Mettre en valeur les centres-bourg anciens en agissant sur les espaces publics tout en créant des lieux de vie.
* Enjeux Mobilités : Faire émérger une prise de conscience de l’importance des enjeux de mobilité et valoriser la mutimodalité
* S’appuyer sur la nouvelle compétence LOM pour réfléchir à l’échelle de l’EPCI au déveleppement des modes de déplacement alternatifs à l’intérieur de la COPAS
* Encourager les modes de déplacements doux (favoriser les aires de covoiturage, les parkings relais, les pistes cyclables etc…
* S’appuer sur le PLUI en réflexion pour identifier les potentiels actions qui auront un impact sur les mobilités (privilégier l’urbanisation au plus près du tissu existant, favoriser le rapprochement entre les lieux de vie et les pôles de transport, par exemple
* Enjeux Urnanisme/aménagement : faire émerger une prise de conscience des enjeux d’urbanisme à l’échelle de l’EPCI qui tienne compte des spécificités communales
* se doter d’un document d’urbanisme à l’échelle intercommunale : PLUI
* Maîtriser le foncier pour permettre le développement de projets srtucturants pour le territoire (via les emplacements réservés, le droit de préemption etc.
* Favoriser le développement du territoire en prenant en compte les spécificités des communes et les aléas
* Enjeux touristiques : Faire du tourisme un facteur de développement et d’attractivité pour tous
* renforcer la prise de conscience de l’importance d’un développement touristique durable pour l’ensemble des acteurs de la COPAS
* Réussir la mutation de l’office de tourisme en office du tourisme de la culture et du commerce
* Engager une politique de marketing territoriale différenciante s’appuyant sur l’identité Auxois morvan en Bourgogne
* Enjeux en matièere d’environnement : développer une stratégie environementale intercommunale au service de l’attractivité du territoire
* faire de l’eau une priorité tant en terme quantitatifs (travailler en lien avec le SESAM par exemple) que qualitatifs : préservation de la ressource, traitement anticipation du transfert de la compétence à venir
* poursuivre l’intégration de démarches environnementales dans les projets des collectivités (désimperméabilisation des sols, lutte contre les îlots de chaleur, norme BBC ou HQUE lors de construction ou rénovation de bâtiments publics..)
* Développer les énergies renouvelables en facilitant l’implantation de projets innovants sur le territoire. Appréhender le potentiel en énergies renouvelables du territoire à travers une étude spécifique (solaire, photovoltaïque, méthanisation, éolien) et permettre le développement de ces énergies à travers le PLUI.
* Enjeux pour la Santé : renforcemant de l’offre et pratiques innovantes
* Contribuer au renforcement de l’offre de soins (généralistes et spécialistes) en soutenant la maison de santé et les pratiques coordonnées
* Formaliser les partenariats avec le CHHCO et le CHS et les Maisons de santé du pays Auxois Morvan
* Promouvoir la télémédecine et des solutions innovantes de prise en charge et suivi des patients

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Gestion des risques (inondations…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Tourisme durable
* Emploi et Insertion
* Soutien aux filières innovantes et de R&D
* Efficacité énergétique
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Transports en commun
* Culture et patrimoine
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Formation professionnelle
* Education
* Usages et inclusion numériques
* Santé et soins
* Tiers Lieux
* Circuits courts agricoles
* Sport
* Loisirs
* Accès à un logement de qualité
* Restauration et alimentation durable
* Commerce, artisanat de proximité
* Production d’énergies renouvelables

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : -

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 41

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* nom : Côte-d’Or, SIREN : 21, nature : departement
* nom : CC du Pays d’Alésia et de la Seine, SIREN : 242101459, nature : CC
* ADEME

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

* Aucune

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

* Côte-d’Or
* Banque des Territoires

Démarches de co-construction du CRTE : -

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

## Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions :

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : None

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* NON

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : -€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : -€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : - €